

RÈGLEMENT DE CAMPAGNE

Campagne « colonies »

Version du 30/07/2019

1. SOCIETE ORGANISATRICE ET OBJET

LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, Établissement public national à caractère administratif ayant son siège social au **32 AVENUE DE LA SIBELLE, 75014 PARIS**, France (ci-après la Cnaf), organise du **1 août à 10h00** (heure française) au **30 septembre 2019 23h59** inclus (heure française) une Campagne (telle que définie dans les conditions générales d'utilisation) sur le site **la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr** (ci-après le « Site »).

2. PARTICIPANTS

La Campagne est ouverte à :

- toute personne physique majeure intéressée par l'innovation, désirant y participer à titre personnel et dans un but non commercial, résidant en France métropolitaine (Corse comprise hors Monaco et Andorre), à l'exclusion des membres du personnel de Cnaf ainsi que leur famille, y compris les concubins.

3. PARTICIPATION

La participation à la Campagne se fait sur internet sur le Site mais aussi en présentiel (lors de focus groupes, sessions de créativité, etc.). La participation par tout autre moyen est exclue et ne sera pas prise en compte par la Cnaf.

Toute personne désirant participer, doit :

- 1/ se connecter à l'adresse **la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr** ;
- 2/ créer un compte sur le Site et accepter les Conditions Générales d'Utilisation, le présent règlement et les chartes de données à caractère personnel du Site ;
- 3/ se rendre sur la rubrique « Découvrir », sélectionner l'intitulé de la Campagne, et dans le cas où le participant remplit les conditions précisées dans les présentes, valider sa participation en acceptant le présent règlement ;

Dès lors, il a la possibilité pour chaque campagne de :

- 1/ Répondre à des sondages, tests en ligne ou questions ouvertes
- 2/ S'inscrire dans un panel de consultation pour être ensuite recontacté par mail ou par téléphone (ou les deux) pour assister à des séances de co-création en présentiel, organisées dans sa zone géographique de résidence (focus groupes, sessions de créativité)

Un Utilisateur inscrit à la Campagne (tel que ce terme est défini dans les conditions générales d'utilisation) peut participer plusieurs fois sur toute la durée de la Campagne en proposant des idées, en commentant et « likant » d'autres idées des participants et en répondant aux messages. L'utilisateur inscrit à la campagne peut également s'inscrire dans un panel de consultation pour être ensuite rappelé pour participer à une séance de co-création en local.

Il conviendra de noter que la participation aux sessions se fait sur la base du volontariat. Ainsi, ni la Cnaf, ni les Caf ne prendront en charge d'éventuels frais liés aux transports, ni toutes autres charges ou frais qui pourraient leur être opposés.

A contrario, les Caf ou la Cnaf font leur affaire de l'organisation des sessions (salle, petit déjeuner d'accueil ou autre).

Chaque participant s'interdit en conséquence de recourir, directement ou indirectement, à tout mode d'interrogation ou de requête automatisés du Site. Chaque participant procédera à la manœuvre indiquée sur le Site pour valider sa participation.

L'Utilisateur est seul responsable et reconnaît être l'éditeur des contenus de toute nature qu'il dépose sur les rubriques du Site.

A ce titre, les contenus déposés sur l'ensemble des rubriques ne doivent pas être contraires aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux dispositions des Conditions générale d'utilisation.

Par ailleurs, ils ne doivent pas porter atteinte aux droits des tiers, ni être susceptibles de porter atteinte à l'image du service, de la Cnaf, ou de ses partenaires.

Sans préjudice des obligations définies dans les conditions générales d'utilisation, l'Utilisateur s'engage notamment à ce qu'aucun contenu mis en ligne par lui sur le Site à l'occasion de la Campagne, quelle qu'en soit la nature (pseudonyme, message, fichier, avis, commentaire, visuel, son, vidéo, lien hypertexte, ...) ne comporte ou ne pointe vers des sites internet comportant :

- des contenus pornographiques, pédophiles, violents, obscènes ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine;
- des contenus qui enfreignent les droits de propriété d'autres personnes, comme des textes, des images, des secrets commerciaux, des informations internes ou confidentielles, cette énumération n'étant pas limitative;
- des contenus effectuant la promotion d'un bien ou d'un service;
- des messages non sollicités à caractère publicitaire (spams);
- des contenus qui pourraient être qualifiés de, ou constituer une incitation à : réalisation de crimes ou délits, discrimination, haine ou violence, en raison de la race, de l'ethnie ou de la nation, apologie du nazisme, contestation de l'existence de crime contre l'humanité, atteinte à l'autorité de la justice, diffamation, injure, dénigrement, atteinte à la vie privée, ou encore actes mettant en péril des mineurs, contenu destiné à exhiber des objets ou des ouvrages interdits, messages à caractère diffamatoire, grossier, injurieux, violent ou contraire aux lois en vigueur, messages sur le tabac et l'alcool, contenus comportant des coordonnées personnelles et informations permettant une localisation géographique précise (numéro de téléphone, adresse, etc.), messages incitant à la consommation de substances interdites ou au suicide, messages permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunication, des virus et autres bombes logiques et d'une manière générale tout outil ou logiciel, messages permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens en violation du caractère privé des correspondances, cette énumération n'étant pas limitative;
- une connotation négative ou discriminatoire (par exemple, un pseudo : anti-« X »), un caractère politique, religieux, fasciste, xénophobe, raciste, sectaire ou assimilés, d'insultes, de menaces, ou de publicités;
- des propos discourtois ou abusant des majuscules, écrire en majuscule signifiant «hurler» dans le cadre d'un chat ou forum de discussion.

L'Utilisateur s'engage à apporter sa contribution au service de manière loyale et sincère :

- les idées proposées doivent être en lien avec la thématique du projet de co-création (sujets ouverts à la discussion, tests, appels sondages...). L'Utilisateur peut en proposer autant qu'il veut tant que celles-ci s'inscrivent dans le cadre du projet.

- les commentaires doivent présenter une valeur ajoutée pour le Service : donner ou compléter une idée, lui apporter des précisions ou la mettre en perspective.
- les « like » permettent aux Utilisateurs de faire savoir qu'ils ont particulièrement apprécié une idée.

Seront notamment considérés comme abusives :

- des contributions de type "copie d'idées ou de commentaires", quand des Utilisateurs copient du contenu existant sur la page campagne, contenu posté par l'Utilisateur même ou par d'autres Utilisateurs.
- tout commentaire ou idée en dehors des cas précisés ci-dessus, notamment lorsque cette contribution se substitue à l'utilisation de la fonction Like.
- l'utilisation systématique de la fonction Like (liker indistinctement toutes les idées d'un projet par exemple).

La Cnaf s'assure que le contenu porte bien sur le thème du débat traité dans la rubrique, ou dans la partie de rubrique, à laquelle il se rapporte et qu'il est conforme aux conditions générales d'utilisation et des présentes.

La Cnaf se réserve le droit de modérer a posteriori les contributions de toute nature, ainsi que, par exception, les messages et pseudonymes avant et pendant leur mise en ligne, afin qu'ils soient conformes aux présentes.

La Cnaf pourra ainsi retirer ou rendre illisible tout ou partie d'un contenu hors sujet et/ou contraire aux présentes.

En outre, dans le cas précis où l'Utilisateur ne respecterait pas les règles de contribution, La Cnaf se réserve le droit, en l'avertissant par message privé s'il y a lieu, de supprimer ses commentaires et/ou idées.

Ce non-respect est susceptible d'entraîner la clôture du compte de l'Utilisateur sans indemnisation dans le cadre de l'article 8 des présentes.

L'Utilisateur participant certifie que ses coordonnées envoyées à la Cnaf sont exactes. Les participants sont informés que les informations qui leurs sont demandées lors sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Les participants sont par conséquent invités à s'assurer de la validité de ces informations. Toute fausse déclaration ou déclaration erronée et/ou incomplète entraîne automatiquement l'annulation des participations.

6. RESPONSABILITE/FORCE-MAJEURE /PROLONGATION/ANNEXES

La participation par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites des technologies utilisées par l'Internet et les technologies qui y sont liées, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé.

La Cnaf ne peut être tenue pour responsable :

- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer ou ayant endommagé le système d'un participant, de toute interruption ou d'erreurs informatiques quelconques. Il est précisé que la Cnaf ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, pour une

raison qui ne lui serait pas imputable ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site Internet de la plateforme. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au Site et la participation des participantsse fait sous leur entière responsabilité. Aucune réclamation ne sera acceptée de ce fait.

- de l'absence de prise en compte des données relatives à l'inscription d'un participant qui ne lui parviendraient pas pour une quelconque raison ou lui arriveraient illisibles ou impossibles à traiter.

La Cnaf précise que l'usage de liens hypertextes peut conduire le participant vers d'autres sites web, indépendants de la Cnaf. Dans ce cas, la Cnaf ne saurait assumer la responsabilité des activités des sites tiers, ni cautionner ou approuver leur contenu.

9. LITIGES

Toute interprétation litigieuse du présent règlement ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés par la Cnaf. Toute demande concernant l'interprétation du règlement doit parvenir par écrit. Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation du présent règlement qui parviendra à la Cnaf plus de 30 (trente) jours après la fin de la campagne.

Tout litige relèvera des tribunaux compétents dont relève la Cnaf.

10. MISE A DISPOSITION DU REGLEMENT

Pendant la durée de la campagne, il sera accessible en ligne et adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande :

- auprès de la société Crowd Prediction, prestataire de la Cnaf, par écrit à l'adresse suivante, en rappelant l'intitulé de la campagne dont le règlement est demandé :

*FanVoice,
Campagne « Colonies »,
80 rue des Haies, 75020 Paris.*

Les frais de port ainsi occasionnés seront remboursés au tarif lent en vigueur et ce, pendant la période de la campagne, à toute personne qui en fait la demande.

Le présent règlement est également accessible sur le site la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr durant toute la période de la campagne.

FIN DU DOCUMENT